

Colloque international
organisé par l'UMR 5824 GATE Lyon Saint-Étienne & l'UMR 5189 HiSoMA

avec le soutien

*de l'Université Jean Monnet Saint-Étienne (Université de Lyon),
de la Maison des Sciences de l'Homme Lyon Saint-Étienne,
de l'UMR 7297 TDMAM (CPAF) & du CEDRE – PSL*

CONSTITUTION MIXTE : GÉNÉALOGIE D'UNE IDÉE

9-11 juillet 2019

Université Jean Monnet Saint-Étienne, Campus Tréfilerie, Amphithéâtre E01

Le colloque international « Constitution mixte : généalogie d'une idée » est organisé par les laboratoires GATE Lyon-Saint-Étienne ([Michel Bellet](#), [Julie Ferrand](#), [Philippe Solal](#)) et HiSoMA ([Stavroula Kefallonitis](#)), avec le soutien de l'UJM Saint-Étienne (UdL), de la Maison des Sciences de l'Homme Lyon Saint-Étienne, de TDMAM – CPAF et du CEDRE – PSL.

HISTORIQUE

Le colloque « Constitution mixte : généalogie d'une idée » représente un aboutissement majeur du séminaire *Constitutions mixtes*. Depuis sa création, en octobre 2015, par Stavroula Kefallonitis (UdL/UJM Saint-Étienne, HiSoMA), le séminaire a très tôt bénéficié d'une collaboration soutenue et régulière avec le programme *Républicanisme et économie* dirigé par Michel Bellet et Philippe Solal (UdL/UJM Saint-Étienne, GATE Lyon Saint-Étienne). Ce rapprochement s'est notamment concrétisé par l'organisation de plusieurs séances communes dès 2016 :

- 2015-2016 : <http://calenda.org/353653>
- 2016-2017 : <http://calenda.org/393687>
- 2017-2018 : <https://calenda.org/422666>
- 2018-2019 : <https://calenda.org/497842>

Pour la réalisation du colloque « Constitution mixte : généalogie d'une idée », le séminaire *Constitutions mixtes* (HiSoMA) et le programme *Républicanisme et économie* (GATE Lyon Saint-Étienne) s'associent au programme *Politeiaï* (TDMAM – CPAF), ainsi qu'avec le CEDRE – PSL. Le colloque s'inscrit aussi dans la préparation du projet *HERACLES* (GATE Lyon Saint-Étienne et HiSoMA) porté par Julie Ferrand (UdL/UJM Saint-Étienne, GATE Lyon Saint-Étienne).

OBJECTIFS

Qu'est-ce la constitution mixte ? Une idée qui parcourt toute l'histoire politique occidentale. Elle peut être définie comme un gouvernement idéal résultant de la combinaison de plusieurs types de régimes, à savoir, généralement, un mélange de monarchie, d'aristocratie et de démocratie. Par la richesse de son histoire et l'importance de son actualité, la constitution mixte est une idée particulièrement propice à des collaborations interdisciplinaire et diachroniques. En effet, si c'est bien l'Antiquité grecque qui offre la première mention explicite d'une « constitution mixte » à propos du gouvernement athénien des Cinq-Mille (411 av. J.-C.) dépeint par Thucydide, cette idée continue de s'affirmer aujourd'hui comme un enjeu déterminant au cœur des débats sur la démocratie et la république, ce dont témoigne notamment sa place dans le républicanisme. Aussi le colloque « Constitution mixte : généalogie d'une idée » vise-t-il, avec la confrontation de corpus et d'approches très variées, trois objectifs scientifiques principaux :

- effectuer une enquête diachronique sur l'idée de constitution mixte depuis ses origines antiques, aujourd'hui souvent très partiellement connues (Gaille 2005), voire méconnues, afin de mieux déceler sa présence (parfois indirecte, via le prisme de sources intermédiaires) chez des auteurs qui, il y a encore un siècle, étaient pour la plupart abreuvés de cet héritage : d'où l'intérêt d'un travail diachronique et interdisciplinaire sur les sources et sur les différentes étapes de leur transformation, de leur effacement, de leur résurgence, de leurs travestissements volontaires ou non, notamment pour une mise en perspective et une contextualisation culturelles et idéologiques de l'idée de république, et ce jusqu'aux débats actuels sur le républicanisme ;
- identifier les grandes césures idéologiques et historiques de cette tradition (par exemple, selon Pasquale Pasquino (2007), Bodin constitue un terme définitif et sonne le glas de l'idée antique de « constitution mixte ») : quels recouvrements et/ou quels écarts est-il possible de distinguer entre constitution mixte et républicanisme ?
- mettre à profit un acquis majeur de la collaboration interdisciplinaire GATE-HiSoMA du séminaire *Constitutions mixtes*, à savoir la prise de conscience que, si les enjeux économiques ont jusqu'ici été généralement ignorés à propos des premières étapes de la tradition conceptuelle de la constitution mixte, ils apparaissent pourtant très nettement dans plusieurs textes anciens, chez les historiens, bien que ces derniers semblent généralement négliger les enjeux économiques pour se concentrer sur des aspects politiques (Virlovet 1985) : ainsi la confrontation

interdisciplinaire et diachronique permet-elle non seulement d'éclairer les périodes prémodernes, modernes et contemporaines à la lumière d'une tradition ancienne, mais aussi de relire rétrospectivement l'idée de constitution mixte sous l'angle d'une approche interdisciplinaire du républicanisme.

En effet, dans les travaux actuels sur la constitution mixte, un aspect important reste peu exploré, celui du rapport à l'économie, et ce, bien que la question économique soit souvent au cœur des débats constitutionnels. Les conceptions économiques, qui ont été et sont encore largement impliquées dans le rapport au libéralisme, invoquant des droits individuels économiques, sont-elles présentes au sein des réflexions sur la constitution mixte ? L'étude de la pensée républicaine et du républicanisme offre un champ de recherche particulièrement fertile pour l'exploration de cette question. Ainsi l'ambition pragmatique de ce colloque est-elle de constituer un creuset de réflexion et de dialogue intensifs entre spécialistes de disciplines et de périodes différentes à propos des sources antiques de la constitution mixte ainsi que de leur réception et de leurs mutations (influences, interprétations, réécritures, travestissements).

PROGRAMME

MARDI 9 JUILLET 2019

13h30 *Accueil*

14h00 **Introduction**

- a. [Julie Ferrand](#) (UdL/UJM Saint-Étienne, GATE Lyon Saint-Étienne), porteuse du projet *HERACLES*,
- b. [Stavroula Kefallonitis](#) (UdL/UJM Saint-Étienne, HiSoMA), responsable du séminaire *Constitutions mixtes*.

14h30 **Session 1 – Monde grec antique**

Présidence : [Marie Durnerin](#) (ENS Lyon, HiSoMA ; EHESS, AnHiMA ; Maison française d'Oxford)

1. [Emmanuèle Caire](#) (Aix Marseille Université, TDMAM – CPAF)

La *mixis* dans la constitution avant la constitution mixte

2. [José M. Zamora](#) (Universidad Autónoma de Madrid)

La « constitution mixte » dans les *Lois* de Platon

16h00 *Pause*

3. [Alberto Esu](#) (University of Edinburgh)

“The Many”, the Democracy, and the Mixed Constitution: Greek Popular Assemblies in Polybius

MERCREDI 10 JUILLET 2019

09h00 *Accueil*

09h30 **Session 2 – Rome antique**

Présidence : [Virginie Hollard](#) (Université Lyon 2, HiSoMA)

4. [Chiara Carsana](#) (Università di Pavia, Dipartimento di Studi Umanistici)

Monarchia di Roma arcaica e costituzione mista in Cicerone e Dionigi di Alicarnasso: un dialogo tra passato e presente

10h15 *Pause*

5. [Stavroula Kefallonitis](#) (UdL/UJM Saint-Étienne, HiSoMA)

Politeia mixte et République chez Polybe et Denys d'Halicarnasse

11h30 **Table ronde**

Modération : [Virginie Hollard](#) (Université Lyon 2, HiSoMA)

6. *La constitution mixte dans l'Antiquité : entre régime idéal et réalité politique*

- [Richard Bouchon](#) (Université Lyon 2, HiSoMA)

- [Nicolas Kyriakidis](#) (Université Paris 8, HisPoSS / ArScAn)

- [Sylvie Pittia](#) (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, AnHiMA)

- [Maria Teresa Schettino](#) (Université de Haute-Alsace, Archimède)

12h30 *Pause déjeuner*

14h00 **Session 3 – Temps prémodernes et temps modernes**

Présidence : [Anne-Sophie Chambost](#) (UdL/UJM Saint-Étienne, CeRCriD)

7. [Frédéric F. Martin](#) (Université de Nantes, DCS)

La constitution mixte, tempérament politique du droit ? Sur certains embarras du droit politique pré-moderne

8. [Pasquale Pasquino](#) (New York University)

Souveraineté et gouvernement mixte : Bodin contre Machiavel

16h00 *Pause*

9. [Christopher Hamel](#) (Université Rouen Normandie, ERIAC/CEDRE – PSL)

John Milton et l'idée de constitution mixte

JEUDI 11 JUILLET 2019

09h00 *Accueil*

09h30 **Session 4 – XVIII^e siècle**

Présidence : [Julie Ferrand](#) (UdL/UJM Saint-Étienne, GATE Lyon Saint-Étienne)

10. [Flora Champy](#) (Princeton University, IHRIM) & [Théophile Pénigaud de Mourgues](#) (ENS Lyon, Triangle)

Jean-Jacques Rousseau : de la constitution mixte au gouvernement mixte

10h30 *Pause*

11. [Marie-Rose Guelfucci](#) (UBFC Besançon, ISTA)

La constitution « mixte » de Polybe : entre Machiavel et les Lumières, la tradition anglaise du livre VI des *Histoires*

12. [Margaux Bouaziz](#) (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CRDC)

La figure du gouvernement mixte en France dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (1748-1791) : un outil idéologique contre les absolutismes

12h30 *Pause déjeuner*

14h00 **Session 5 – Constitution mixte et économie**

Présidence : [Joël Ravix](#) (Université Côte d'Azur, CNRS, GREDEG)

13. [Nicolas Eyguesier](#) (Université de Lille, GATE Lyon Saint-Étienne)

Sismondi : des études constitutionnelles à l'économie politique (1798-1803)

14. [Michel Bellet](#) & [Philippe Solal](#) (UdL/UJM Saint-Étienne, GATE Lyon Saint-Étienne)

Constitution et propriété dans l'œuvre de Sismondi

15h30 *Pause*

15. [Thierry Demals](#) et [Alexandra Hyard](#) (Université de Lille, Clersé)

Les économistes écossais du début du XIX^e siècle et la constitution mixte

17h00 **Conclusions et perspectives**

Comité scientifique :

Athina Bazou (Université nationale et capodistrienne d'Athènes, EKPIA),
Michel Bellet (UdL/UJM Saint-Étienne, GATE Lyon Saint-Étienne),
Emmanuèle Caire (Aix Marseille Université, TDMAM - CPAF),
Stavroula Kefallonitis (UJM Saint-Étienne, HiSoMA),
Pasquale Pasquino (New York University),
Philippe Solal (UJM Saint-Étienne, GATE Lyon Saint-Étienne).

Comité d'organisation :

Michel Bellet (UdL/UJM Saint-Étienne, GATE Lyon Saint-Étienne),
Emmanuèle Caire (Aix Marseille Université, TDMAM - CPAF),
Julie Ferrand (UdL/UJM Saint-Étienne, GATE Lyon Saint-Étienne),
Stavroula Kefallonitis (UdL/UJM Saint-Étienne, HiSoMA),
Philippe Solal (UdL/UJM Saint-Étienne, GATE Lyon Saint-Étienne).

Gestion administrative :

Sylvia Coperey-Llorca (UdL/UJM Saint-Étienne, GATE Lyon Saint-Étienne),
Sylvie Grenier (UdL/UJM Saint-Étienne, GATE Lyon Saint-Étienne),
Isabelle Furnion (UdL/UJM Saint-Étienne, HiSoMA).